



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

statut

Question écrite n° 76684

Texte de la question

M. Bernard Perrut attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice sur les préoccupations des salariés de greffes qui déplorent les conséquences désastreuses de l'article 19 de la loi « pour la croissance et l'activité », si celui-ci était voté en l'état. Les salariés des greffes de Paris, Aubenas, Chalon sur Saône, Créteil, Grasse, Macon, Lorient, Quimper, Roanne, Romans sur Isère, Sedan, St Brieuc, Toulon, Vienne, Villefranche-Tarare sont en grève. Il souhaite connaître les réponses qu'elle entend apporter aux arguments développés sur la perte de qualité du RCS et des services rendus aux entreprises, la remise en cause totale d'un modèle de justice commerciale efficace et moderne qui ne coûte pas 1 euros à l'État ni au contribuable, la perte de la sécurité juridique attachée au registre du commerce et des sociétés, et la suppression assurée d'emplois dans les greffes.

Texte de la réponse

Avec la loi no 2015-990 du 6 août 2015, pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques, le Gouvernement entend moderniser l'économie française pour renforcer la croissance, la compétitivité et l'emploi. Son article 60 vise à permettre l'ouverture et le partage gratuit des données du registre national du commerce et des sociétés actuellement tenu par l'institut national de la propriété industrielle. Cette mesure permettra d'améliorer la diffusion et la réutilisation des informations légales des entreprises contenues dans ce registre. Le ministère de la justice, tout en poursuivant les travaux de modernisation de l'économie qui sont engagés, reste attentif à ce que soit préservée la sécurité juridique entourant les services offerts aux entreprises, notamment par les greffiers des tribunaux de commerce, qui participent à l'exercice de l'autorité publique. Le respect des dispositions relatives à la publicité légale, qui assure aux citoyens et acteurs économiques l'accès à une information fiable et transparente sur la vie des entreprises, sont autant d'éléments auxquels le ministère de la justice reste attaché.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 76684

Rubrique : Professions libérales

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 mars 2015](#), page 2120

Réponse publiée au JO le : [24 mai 2016](#), page 4539